

Grand angle
**Le pastoralisme,
des pratiques ancestrales
et innovantes pour
des territoires vivants**
— p. 09

Défi
**Un cadre pour
accompagner l'agrivoltaïsme**
— p. 16

Histoire à partager
**Bonnes étoiles dans
les Landes de Gascogne**
— p. 07

VUE SUR...

Lumières et toiles

— Le Parc des Pyrénées catalanes candidate au label Réserve Internationale de Ciel Étoilé et a missionné trois photographes pour illustrer ses paysages nocturnes. Prenant leur rôle d'ambassadeurs de la nuit très au sérieux, Lionel Faliu, Fred Fouché et Jérôme Sartre ont fondé le collectif *Astrostudio*.

Pour sensibiliser le public aux nombreux intérêts de protéger l'obscurité, ils font tourner une exposition des clichés : ici, le château d'Evol dans la vallée des Garrotxes, où brillent encore quelques éclairages publics, qui s'éteindront quelques heures plus tard pour laisser, comme chaque soir, toute la place à la lumière des étoiles.

Faire territoire

Philippe GAMEN

Président délégué de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

#TERRITOIRES VIVANTS Le pastoralisme est un des piliers silencieux de nos Parcs naturels régionaux. Dans les alpages, les garrigues ou les vallons bocagers, les troupeaux sculptent les paysages, et contribuent significativement à l'attractivité et la qualité de vie de nos territoires. Cette pratique séculaire soutient une biodiversité remarquable et fait vivre une économie locale ancrée dans des savoir-faire d'une diversité exceptionnelle. Bergères, éleveurs, transhumants ou pâtres itinérants : leurs métiers, leurs gestes et leurs récits constituent un patrimoine immatériel précieux, dont la transhumance est l'un des symboles les plus vibrants. En les mettant à l'honneur, nous rappelons que la vitalité de nos territoires repose sur ces femmes et ces hommes qui relient économie, environnement et culture dans une même dynamique.



© PNR du Massif des Bauges

#TERRITOIRES ENGAGÉS C'est l'heure d'un nouveau cycle municipal, j'aimerais donc saluer l'engagement des élus locaux. Dans les Parcs naturels régionaux, ils jouent un rôle essentiel : médiateurs entre acteurs du territoire, catalyseurs d'innovations, artisans du dialogue et de la cohérence des politiques publiques. Leur action concrète, souvent discrète, rend possible les projets qui transforment les territoires, accompagnent les habitants et accélèrent la transition écologique. Face aux défis climatiques et sociaux, leur responsabilité est déterminante : inventer, avec les citoyens, une transition solidaire qui embarque toute la société et donne à nos territoires la capacité d'agir et d'espérer. Avec l'observatoire glissé dans ce numéro, vous découvrirez cet « effet Parcs » qui impacte significativement nos territoires.

05 Territoires vivants

— Un plaid 100% local. Une police rurale mutualisée. Une nouvelle calade. La forêt de demain. Un projet d'éco-acoustique. Un inventaire partagé...

07 Histoire à partager

— Parc des Landes de Gascogne : bonnes étoiles.



© Nacho Grez-Begari (PNF Verdun)

09

Grand Angle

— Le pastoralisme, consistant à déplacer les troupeaux pour valoriser les ressources spontanées du territoire, est aussi précieux pour l'économie locale que pour la préservation des écosystèmes.

14 Rencontre

— Bertrand Defois, conservateur du Musée de préhistoire du Pech Merle, et David Prudhomme, auteur de bande dessinée.

16 Défi

— Agrivoltaïsme : encadrer pour mieux accompagner.

18 En pratique

— Aires éducatives : mode d'emploi.
— Écogardes, une présence indispensable sur le terrain.

20 Découverte

— Une voie retrouvée au Parc de l'Aubrac.
— Le Parc de Brière reconnu réserve de biosphère par l'Unesco.

22 Pêle-mêle

— Tour d'horizon des événements et faits marquants du réseau.



Portrait

— Sylvain Nogues. En Chartreuse, un collectif en chantiers pour libérer la nature des déchets



parcs n° 97 – Mars 2026
Directeur de la publication : Michaël Weber.
Rédacteur en chef : Eric Brua.
Coordinateur : Olivier André.
Comité de rédaction : Marion Brousse, Céline Davril-Bavois, Vincent Dedieu, Cathy Marlas, Chloé Planès.
Rédaction : image  france et Angela Bolis.
Réalisation : image  france.
Conception initiale : Citizen press
Relecture : Anne Le Garrec et Imprimerie Compédit.
Impression : Compédit Beauregard.
ISSN : 0982 6246

Photo de couverture :
© Malika Turin
Conduite au pâturage par Lisa Pons, éleveuse de moutons dans les Causses du Quercy. Ce Parc œuvre depuis plus de 10 ans à un programme de reconquête des espaces embroussaillés et participe à l'animation et l'élaboration des projets d'associations foncières pastorales.



20 %

— C'est la proportion de produits bio et locaux qui doivent être introduits au menu des cantines. Pour y parvenir, le Parc Scarpe Escaut a organisé un *speed dating* permettant à des agriculteurs bio, des représentants de la restauration collective, des communes et des écoles de se rencontrer et de croiser l'offre de produits avec les besoins.

Toutes les actus du premier semestre au sein des Parcs naturels régionaux.



« MÉMOIRES CULINAIRES »

— Ce premier livre du Parc Corbières-Fenouillèdes est un recueil de recettes et de savoir-faire traditionnels, mais pas seulement : à travers le témoignage de ses habitants, il documente tout un patrimoine gastronomique propre à ce territoire, au carrefour des influences méditerranéennes et pyrénéennes.



© PNR PNRL

Un plaid 100% local

Conçu en collaboration avec une école d'art et le musée départemental du textile, le plaid Flor de Lana est entièrement réalisé dans le Parc du Haut-Languedoc, avec la laine des brebis de Lacaune. Cet objet artisanal permet de valoriser un savoir-faire, une ressource et une filière en déclin, dans une démarche d'économie circulaire financée par la Région Occitanie.



© PNR-Massif-Bauges

Police rurale mutualisée

— Faute de moyens suffisants pour agir seules, les communes peuvent dorénavant s'appuyer sur le service de police rurale mutualisé mis en place par le Parc naturel régional du massif des Bauges. Présents sur le terrain, les deux gardes-champêtres assurent des missions de prévention, de médiation et de sensibilisation, tout en veillant au respect des réglementations en vigueur. Ils accompagnent la cohabitation des usages et contribuent concrètement à la qualité de vie et au vivre-ensemble sur le territoire. À découvrir sur un podcast : urlr.me/7PKzgy



© PNRNM

Une nouvelle calade

— Dans le cadre d'une démarche de valorisation de la pierre naturelle et locale menée par les Parcs naturels régionaux d'Occitanie, le Parc de la Narbonnaise en Méditerranée a inauguré une nouvelle calade (sol de pierres posées sur chant) sur le site de la Maison de la Narbonnaise. En plus d'enrichir le jardin sec du domaine, cet aménagement permet d'illustrer un savoir-faire traditionnel de la construction en pierre sèche, et de faire découvrir la géologie locale.



La forêt de demain

Dans la vallée de Munster, un partenariat public-privé réunissant le Parc des Ballons des Vosges, un propriétaire forestier, la collectivité européenne d'Alsace et les Eaux minérales de Watwiller expérimente de nouvelles pratiques sylvicoles dans une forêt de moyenne montagne afin de renforcer sa résilience face au changement climatique. Située entre 600 et 900 mètres d'altitude, cette parcelle de 6,5 hectares a subi une coupe définitive en 2018. Véritable laboratoire à ciel ouvert, elle a été divisée en plusieurs zones dédiées à la libre évolution, à la régénération naturelle d'essences autochtones comme les hêtres ou les sapins, et à la plantation d'essences européennes diversifiées. L'objectif : maintenir un couvert forestier continu, notamment pour préserver les sols et la ressource en eau. Ce projet prend place dans le cadre d'une ORE (obligation réelle environnementale), un outil foncier de protection de l'environnement.

À l'écoute des forêts

Depuis 2024, un magnétophone est installé au cœur de la Réserve biologique intégrale du mont Ventoux afin d'enregistrer tous les sons de la forêt. Mis en place par le Parc naturel régional, ce dispositif innovant fonctionne de mars à septembre, durant trois ans. La première année, plus de 11.000 enregistrements ont été réalisés, qui doivent désormais être analysés par des chercheurs du Muséum national d'histoire naturelle. Baptisé Sonosylva, ce projet d'éco-acoustique vise à mieux connaître la biodiversité forestière et l'évolution de certaines populations, en particulier des espèces à forts enjeux écologiques (espèces indicatrices, espèces à haute valeur patrimoniale), en lien avec les pressions d'origine humaine. Il s'inscrit dans un programme national de surveillance de la biodiversité terrestre mené par l'Office français de la biodiversité, et déployé dans un réseau de 110 sites en France.



© PNRMV

Parc de Lorraine : un inventaire partagé pour mieux protéger les zones humides



DIAGNOSTIQUER

≈ 21 000 ha prospectés
Terrain (2022-2024)
Espaces ouverts
(prairies, cultures)



CARACTÉRISER

653 zones humides identifiées
≈ 10 000 ha effectifs
Enveloppes d'alerte forte



PARTAGER

Cartographie interactive
Observatoire PnrL
+ Data Grand Est
Accès direct aux acteurs



PROTÉGER

Intégration réglementaire
PLU(i)/ SAGE : évitement de l'artificialisation
Préservation et reconquête écologique : déploiement d'outils de protection et de gestion → Par l'animation territoriale

Partie Ouest du Parc : finalisée

Partie Est du Parc : finalisation visée 2026

« C'est la connaissance partagée qui permet de protéger ! L'inventaire fournit les bases scientifiques indispensables à la meilleure prise en compte des zones humides dans les projets d'aménagement. »

Aurélien Toussaint, chargée de mission gestion partagée et intégrée de l'eau, Parc de Lorraine



MÉTHODE

Cartographie de pré-localisation (2020)

- Vérification terrain par bureau d'études Élément Cinq
- Concertation publique (monde agricole, collectivités)
- Transmission continue DREAL

– Parc des Landes de Gascogne

Bonnes étoiles

Tout commence par une facture d'électricité trop élevée. Dix ans plus tard, le Parc naturel régional des Landes de Gascogne découvre qu'il possède l'un des plus beaux ciels étoilés d'Europe et devient la sixième Réserve Internationale de Ciel Étoilé de France.



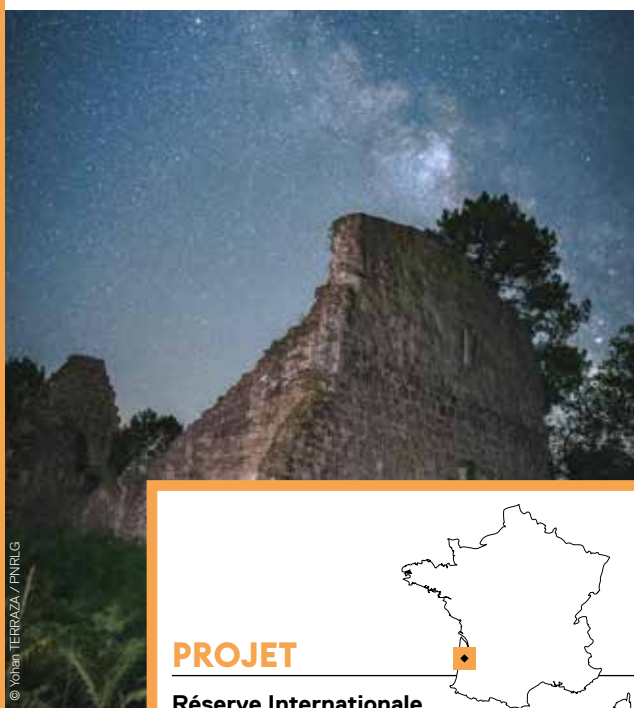
« Non, on ne s'est pas réveillé en 2015 en se disant : c'est évident, on va faire RICE ! », raconte Jean-Philippe Ruguet, chargé de mission énergie au Parc. On n'avait pas d'astronomes qui nous le disaient, pas de photos magnifiques du ciel étoilé. Ce n'était pas un territoire d'astronomie. » Et le sujet ne figurait pas non plus dans la charte du Parc.

Le déclic vient d'ailleurs. De la flambée des coûts énergétiques. Entre 2015 et 2017, les communes découvrent que leur facture d'éclairage public devient problématique. L'arrivée de la technologie LED promet 40 % d'économies instantanées. Grâce aux Certificats d'Économies d'Énergie, certaines installations sont financées à plus de 100 %. Pour les communes, changer d'éclairage ne coûte quasi rien.

Mais rapidement, une question émerge : c'est quoi le bon éclairage ? Le Parc décide de sensibiliser le territoire à la pollution lumineuse : il propose aux communes de concourir au label national Villes et Villages Étoilés, organise des animations nocturnes lors de manifestations nationales comme le Jour de la Nuit ou Nuit des Étoiles. Succès pour chaque démarche. « Cela nous a encouragé à poursuivre les démarches et à réfléchir à de nouveaux projets ».

En 2018, l'équipe découvre que le Pic du Midi a été labellisé RICE. Intrigués, ses membres commencent à échanger avec des astronomes amateurs qui leur confient venir ponctuellement observer dans le Parc. Des premières mesures tombent. Incroyable, la qualité du ciel atteint 21,2 mag/arcsec², avec des pointes à 21,9. Le cœur du territoire, sur près de 1 000 km², est totalement dépourvu d'éclairage public.

« On ne savait pas qu'on avait un ciel de qualité exceptionnelle », insiste Jean-Philippe Ruguet. Cette révélation change tout. Pourquoi et comment ce trésor ? L'histoire du territoire l'explique. Au cœur des Landes de Gascogne, sur un vaste plateau sableux culminant à 145 mètres, se trouve la tête de trois bassins versants. Un secteur longtemps marécageux, impossible à habiter. L'électrification est arrivée très tard. Aujourd'hui encore, avec 10 à 12 habitants au kilomètre carré, la densité est comparable aux territoires de montagne. « C'est ce grand vide qui fait notre ciel plein d'étoiles. »



PROJET

**Réserve Internationale
de ciel étoilé des Landes de Gascogne**

_Échelle de l'action : 82 communes
dont 53 communes sur le territoire du Parc.

_Financement : Parc des Landes de Gascogne.

_Date de l'opération : début de la démarche
en 2018, label obtenu en 2025



PORTE-À-PARC

En 2019, les élus acceptent de candidater ensemble à une RICE. Commence alors la mobilisation du territoire et de ses acteurs, dont les syndicats départementaux d'énergie. « *Un rapprochement était nécessaire pour chercher à concilier enjeux énergétiques et écologiques* », se souvient le chargé de mission. Les éclairages doivent être moins puissants, mieux orientés, avec des températures de couleur adaptées à la biodiversité nocturne. « *Car le premier enjeu, au-delà des étoiles, c'est bien de préserver les espèces nocturnes qui représentent 60 % de la faune.* » En 2020, le Parc lance une étude avec le bureau RestaureLa-Nuit. La cartographie de la pollution lumineuse devient un outil de prise de conscience collective. Il faudra près d'un an d'échanges pour aboutir à un cahier des charges commun et des solutions techniques apportées par les syndicats.

Deuxième défi : mobiliser au-delà du Parc. Le changement de présidence, en 2020, donne au projet son assise politique définitive. Une vice-présidence énergie se crée, portée par Karine Desmoulin et Yann Bouffin en binôme Gironde-Landes. Le label exige que plus de 80 % du territoire s'engage. Pendant plus d'un an, ils font du porte-à-porte. La mobilisation dépasse le périmètre du Parc. La pollution lumineuse des Landes de Gascogne vient surtout de Bordeaux et du Bassin d'Arcachon. « *Les communes du bassin d'Arcachon se sont rendu compte que leur action aide les communes d'arrière-pays qui subissent leur pollution. Ça a créé une solidarité.* » 82 communes s'engagent, dont 29 situées hors territoire classé, sur trois départements (Landes, Gironde, Lot-et-Garonne).

En 2023, le premier dossier part vers DarkSky International. En anglais, évidemment. Après quelques allers-retours sur la forme de présentation, la labellisation tombe début 2025.

« *Une fois labellisé, le travail est loin d'être fini.* »

UNE RECONNAISSANCE QUI ENGAGE

« *Une fois labellisé, le travail commence plutôt qu'il se finit* », prévient le chargé de mission. La cérémonie de labellisation en mars 2025 s'accompagne déjà d'un plan d'action. Sa priorité est de créer des sites d'astronomie publics sur le territoire. Car paradoxe du projet, le Parc n'a pas d'association d'astronomie résidente. L'enjeu est aussi de faire monter les communes en autonomie, notamment pour l'organisation d'événements.

Autre chantier, l'accompagnement des projets d'éclairage communaux. Au-delà des critères techniques, il s'agit de préserver les continuités écologiques. La sobriété, pas seulement l'efficacité énergétique.

Six mois après la labellisation, le Parc travaille sur une signalétique exemplaire. Des plaques pour les mairies et offices de tourisme respectant le guide de publicité et d'enseignes.

Dans ce territoire forestier souvent perçu comme « *seulement composé de pins* », la RICE change le regard. « *On en souffre un peu car on est un peu moins riche que d'autres en biodiversité. Donc c'était aussi cette opportunité de révéler une richesse.* » Plus d'un tiers de l'humanité n'a plus accès à la Voie Lactée. Dans les Landes de Gascogne, 4 000 étoiles sont observables à l'œil nu.

« *Il y a encore dix ans, il était difficile de se dire que les étoiles constituaient un de nos patrimoines* », observe Jean-Philippe Ruguet. Aujourd'hui, le Parc les inscrit dans sa prochaine charte. Un vide devenu une fierté.



La cérémonie de labellisation en mars 2025 s'accompagne déjà d'un plan d'action.

FOCUS

LES RICE, RECONNAISSANCE ULTIME D'UNE POLITIQUE TERRITORIALE

La protection du ciel étoilé dans les Parcs naturels régionaux est le fruit d'une prise de conscience progressive. Tout commence au début des années 2000 par l'astronomie amateur, puis la question s'élargit à la transition énergétique. L'éclairage public devient un levier d'action. Avec les LED, les communes économisent instantanément 40 % de leurs coûts. En décembre 2018, deux arrêtés fixent le cadre réglementaire et renforcent les exigences dans les périmètres de PNR. Troisième étape, la biodiversité. Avec 60 % des espèces nocturnes, la préservation de l'environnement nocturne devient cruciale. La trame noire émerge comme outil de continuité écologique.

Les Réserves Internationales de Ciel Étoilé, créées par DarkSky International, représentent la reconnaissance ultime de cette politique. Sept territoires français sont labellisés, dont cinq Parcs naturels régionaux (Millevalches en Limousin, Préalpes d'Azur (au sein de la Rive Alpes d'Azur Mercantour), Vercors, Landes de Gascogne et Morvan). Cette surreprésentation s'explique par leur capacité à conjuguer action réglementaire, mobilisation citoyenne et animation territoriale.

Mais tous les Parcs ne peuvent prétendre au label. Le critère déterminant n'est pas le relief mais la densité de population et l'éloignement des halos urbains. « *Une RICE n'a d'intérêt que si elle est vivante*, explique Philippe Moutet, référent Énergie-Climat à la Fédération des Parcs. *Une fois labellisé, le travail commence plutôt qu'il se finit.* »



GRAND ANGLÉ

Le pastoralisme : des pratiques ancestrales et innovantes pour des territoires vivants

Ce système d'élevage extensif, consistant à déplacer les troupeaux pour valoriser les ressources spontanées du territoire, est aussi précieux pour l'économie locale que pour la préservation des écosystèmes.

3 raisons
de lire
ce dossier

1

DÉCOUVRIR COMMENT CET ÉLEVAGE ANCESTRAL DEVIENT UNE RÉPONSE INNOVANTE AUX DÉFIS CLIMATIQUES ET À LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ.

2

COMPRENDRE LA DIVERSITÉ DU PASTORALISME, DES ALPAGES AUX MARAIS, DES VIGNES AUX ZONES PÉRIURBAINES.

3

EXPLORER LES ACTIONS CONCRÈTES DES PARCS POUR PERPÉTUER CETTE PRATIQUE MENACÉE ET SES BÉNÉFICES ÉCOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES.

AGRICULTURE

Le pastoralisme : des pratiques ancestrales et innovantes pour des territoires vivants

Ce système d'élevage extensif, consistant à déplacer les troupeaux pour valoriser les ressources spontanées du territoire, est aussi précieux pour l'économie locale que pour la préservation des écosystèmes.

EN FRANCE

— **2,2 millions d'hectares de surfaces pastorales et parcours, soit 5 % de la superficie nationale**

DANS LES PARCS

— **4,1 millions ha de surfaces agricoles soit 15 % de la surface agricole utile française**
Dont 58 % de prairies permanentes et surfaces pastorales

2026 est l'année internationale du pastoralisme : l'occasion, pour les Parcs naturels régionaux, de mettre à l'honneur ces pratiques d'élevage millénaires, qui apportent des réponses innovantes face aux défis écologiques du siècle. Des prairies humides aux pelouses sèches, des landes aux alpages, le pastoralisme se caractérise par le déplacement des troupeaux à travers de grands espaces pour valoriser les ressources végétales qui y poussent naturellement. En plus de générer une production locale, ce système extensif a de multiples atouts environnementaux, de la préservation de milieux riches en biodiversité à la régulation de l'eau, au stockage de carbone ou à l'adaptation au changement climatique. Encore dynamique en haute montagne, le pastoralisme est plus fragile dans les zones méditerranéennes, de moyenne montagne ou de marais, et a globalement disparu des plaines. Il pâtit de la pression foncière, du changement climatique, de l'intensification agricole, et de la crise de l'élevage en général. Face à ces défis, les Parcs multiplient les actions, à tous les niveaux, pour perpétuer cette pratique. « *Le pastoralisme est intrinsèquement lié à notre patrimoine paysager, naturel et culturel, souligne Florence Moesch, chargée de mission agroécologie et politiques agricoles à la Fédération des Parcs. C'est un modèle d'élevage durable et résilient, qui repose sur une adaptation fine à chaque territoire, et qui correspond donc bien à l'esprit des Parcs.* »

UNE DIVERSITÉ DE PASTORALISMES

Emblématique des alpages de montagne, comme dans l'Aubrac, le Vercors ou le Haut-Jura, le pastoralisme est néanmoins aussi diversifié que les milieux qu'il façonne. Il est implanté en région méditerranéenne, comme dans les Alpilles et le Verdon, deux Parcs qui colla-

borent autour d'un projet de GR, « la Routo », valorisant la transhumance entre Arles et les Alpes italiennes. À l'Ouest, il se maintient dans les landes, par exemple en Armorique, où des éleveurs sont accompagnés pour entretenir ces vastes milieux en zone Natura 2000, qui leur fournissent en retour une ressource complémentaire. Il est aussi ancré dans les zones humides du littoral, comme en Brière ou dans le Marais poitevin. Ce dernier Parc, qui a perdu dans les années 1980 quelque 20.000 hectares de prairies humides au profit des grandes cultures, a fait du soutien à l'élevage extensif une de ses priorités : construction d'un « chaland bétailière » (bateau servant à transporter les animaux sur les îles), mesures agro-environnementales et climatiques en faveur de l'élevage sur prairies humides, etc. Selon Dominique Giret, directeur technique du Parc, « *l'objectif est de regagner ces prairies naturelles qui abritent une grande partie de la biodiversité du marais tout en soutenant l'économie locale.* » Ainsi, le pastoralisme est avant tout une acti-



Le « chaland bétailière » pour transporter les animaux sur les îles du Marais poitevin



© Olivier TOURNON

vité économique et agricole qui génère sur le territoire des filières de qualité autour de la production de viande, de fromage, voire de laine. Mais il est aussi, de plus en plus, utilisé à des fins de préservation des écosystèmes. Dans le Haut-Jura par exemple, « il permet d'éviter une intensification ou, à l'inverse, une déprise agricole, qui entraîneraient la disparition des pelouses et des pré-bois, milieux typiques et d'un grand intérêt paysager » expliquent Célia Dujardin et Marie Lemoine, chargées de mission milieux naturels. Le Parc a donc déployé divers outils, comme PâturAjuste, qui propose un accompagnement personnalisé des éleveurs, ou un Projet agro-environnemental et climatique (PAEC), avec des mesures à compensations financières incitant, par exemple, à retarder les dates de pâturage pour permettre à certaines espèces d'oiseaux ou de papillons de se reproduire. Dans ces milieux, la biodiversité dépend aussi du maintien de prairies naturelles (non retournées pour être réensemencées), très riches en flore. Dans l'Aubrac, celles-ci font l'objet de

journées techniques avec des éleveurs sur le terrain. « Face au changement climatique et au besoin d'autonomie fourragère, le Parc travaille avec des collectifs d'éleveurs volontaires pour analyser et valoriser la richesse de leur « patrimoine prairies » précise Bertrand Goguillon, chargé de mission patrimoine naturel. « En fonction de la composition floristique et des qualités agronomiques de chacune, on affine la gestion des différents types de prairies pour tirer profit de leur résilience, de leur souplesse d'exploitation et de leur complémentarité ».

Depuis peu, le pastoralisme connaît aussi un regain d'intérêt dans les espaces cultivés ou péri-urbains, afin d'entretenir ces milieux de manière plus écologique. Le Parc du Gâtinais français accompagne ainsi un projet de pâturage ovin dans les cultures céréalières, tandis qu'en Loire-Anjou-Touraine, des troupeaux parcourent les vignes, permettant leur désherbage naturel et la fertilisation des sols.

UNE DIMENSION COLLECTIVE

Derrière cette grande diversité et ces nouvelles formes de pastoralisme, ce système d'élevage a généralement conservé une gestion collective, la plus efficace pour tirer parti de ressources naturelles diversifiées et réparties sur de grands espaces. En ce sens, les Parcs jouent un rôle clé pour favoriser la mutualisation du foncier, des aménagements, de la gestion des troupeaux, ou simplement pour faire dialoguer les différents acteurs autour de ces enjeux. Dans le Marais poitevin par exemple, une vingtaine de communaux ont été préservés et sont gérés en convention avec le Parc : les éleveurs y mélangent leurs troupeaux, parfois sous la surveillance d'un éco-pasteur.

À plus grande échelle, les Parcs portent également des Plans pastoraux territoriaux (PPT). Dans le Parc de Chartreuse par exemple, il a permis de financer des travaux d'aménagement ou pour l'amélioration des conditions de travail en alpage, dont le portage est assuré par des collectivités locales ou en lien avec des structures collectives : sociétés d'intérêt collectif agricole d'alpage, groupements pastoraux ou associations foncières pastorales. Autre dispositif, les Popi (Plan d'orientation pastoral inter-communal) : dans les Préalpes d'Azur, sur le territoire des Baous, ce plan permet la mise en œuvre d'actions concrètes et concertées pour le soutien des éleveurs pastoraux. L'enjeu principal identifié sur ce secteur de forte fréquentation touristique ou de loisir est la communication autour du partage de l'espace et des bons comportements à adopter à l'approche

des troupeaux et des chiens de protection.

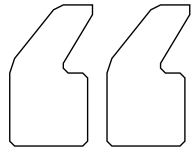
Avec l'augmentation de la fréquentation estivale en montagne, cette cohabitation entre usagers est devenue un enjeu majeur. Les Parcs du Massif des Bauges et de Chartreuse ont ainsi lancé ensemble une large campagne de communication sur les bons comportements à adopter dans les alpages "Montagne respect". « L'idée est de faire prendre conscience aux visiteurs qu'ils traversent avant tout des espaces de vie, de travail, d'élevage, à respecter et à partager », souligne Laurent Fillion, chargé de mission agriculture au Parc de Chartreuse.

La cohabitation avec les grands prédateurs est tout aussi épineuse. Les Parcs naturels régionaux assurent l'interface entre la politique nationale et le terrain. Plusieurs Parcs agissent dans ce sens, en menant par exemple des diagnostics de vulnérabilité, notamment en alpages, dans le Haut-Jura, ou en publiant des documents d'information sur les chiens de protection, dans le Luberon.

UNE SOLUTION FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Autre défi de taille, le pastoralisme est de plus en plus confronté au changement climatique. Depuis plus de dix ans, le réseau et programme de recherche « Alpes sentinelles » étudie ses effets dans divers Parcs nationaux et régionaux, du Vercors au Mont Ventoux ou au Luberon. Outre les suivis floristiques, ce programme permet d'initier un dialogue entre éleveurs, bergers, chercheurs, techniciens agricoles et gestionnaires d'espaces protégés, et d'anticiper les aléas climatiques futurs.

Les prairies naturelles et humides, maintenues par l'élevage pâturant, sont également nécessaires pour la qualité et la quantité d'eau : des prairies consciencieusement exploitées en amont contribuent à préserver la ressource en eau en aval. Ainsi, en Aubrac, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne cofinance les mesures agro-environnementales et climatiques à hauteur de 2,1 millions d'euros, une première en France. Dans le même temps, ce système d'élevage peut aussi apparaître comme une solution face au réchauffement. Dans le Parc des Corbières-Fenouillèdes, il est ainsi utilisé en prévention des incendies : en pâturant, des troupeaux de chèvres et de brebis évitent l'embroussaillage et maintiennent des milieux ouverts qui ralentissent l'avancée des flammes. L'idée étant, à long terme, d'y rebâtir un pastoralisme tombé en désuétude, comme infrastructure pérenne de résilience territoriale.



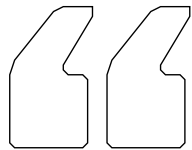
Le pastoralisme en France se caractérise en grande partie par sa dimension collective. Il est l'une des dernières activités agricoles qui fait primer l'usage sur la propriété et qui repose sur des mécanismes de solidarité, à différents niveaux. La propriété foncière est souvent publique, ce qui implique de partager l'espace. La gestion peut aussi être collective, via des groupements pastoraux ou des collectivités. Enfin, on a des pratiques collectives, avec des troupeaux mélangés, notamment en montagne, dans les prés salés ou les marais de l'Ouest. Cette dimension est un héritage des communs, qui existaient un peu partout en France avant la Révolution. Ils permettaient à tous les habitants, y compris les plus pauvres, d'avoir accès à la ressource. Il est aussi plus efficace de partager ces espaces collectivement, car le pastoralisme implique de se déplacer et de gérer de très grandes surfaces, afin de s'adapter à la végétation qui pousse spontanément, dans tel milieu, à tel moment. L'enjeu aujourd'hui est la reconnaissance de ce système, qui reste marginal par rapport au système agricole dominant, notamment dans les politiques agricoles. Ainsi, la réforme de la PAC, pourtant globalement positive pour l'élevage de montagne, a, par méconnaissance, renforcé les logiques individualistes au détriment des organisations collectives.

Corinne Eychenne

Géographe, maîtresse de conférences au Laboratoire interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires de l'Université Toulouse Jean Jaurès



Parc du Vercors



Le métier de berger a évolué, il est devenu plus technique, avec plus de contraintes administratives. Il demande aussi plus de polyvalence, notamment en matière de gestion sanitaire et d'aspects environnementaux. On est confronté à de nouvelles contraintes, comme le changement climatique, qui entraîne un manque d'herbe et des problèmes d'accès à l'eau. Cela nous amène à faire évoluer la manière de faire pâturer les animaux et demande de nouveaux aménagements. La prédation, en particulier du loup, est aussi une difficulté majeure. Elle génère beaucoup de stress, de travail supplémentaire, et de lourdes conséquences. À cela s'ajoutent les difficultés liées au tourisme, avec des personnes peu averties qui découvrent la montagne et ne connaissent pas toujours les réalités du pastoralisme. Dans ce contexte, la coopération avec les Parcs est très positive. Ils sont à l'écoute et sont présents sur le terrain, par exemple pour faire de la médiation avec les autres usagers dans les estives. Ils jouent aussi un rôle important pour valoriser le métier de berger à travers l'entretien des paysages, la prévention des incendies ou la préservation de la biodiversité.

Harmonie Prax,

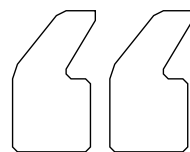
éleveuse, bergère et vachère dans le Parc des Pyrénées catalanes



Parc de Chartreuse



© Nacho Grez



La spécificité d'une race locale de massif, c'est sa territorialité.

Ces races sont majoritairement utilisées dans leur berceau d'origine, dans des filières non délocalisables, en lien avec des produits de qualité comme le Roquefort, l'agneau des Pyrénées ou le bœuf gascon. Elles sont capables de produire un maximum de valeur ajoutée sur leur territoire, souvent difficile, en tirant partie des ressources naturelles

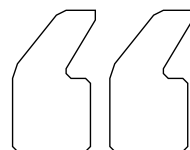
locales. Aujourd'hui, le pastoralisme fait face à de nouveaux enjeux comme le changement climatique, la progression des grands prédateurs ou le partage de l'espace avec les autres usagers (randonneurs, touristes, chasseurs...). Les organismes de sélection se mobilisent donc pour améliorer l'efficacité des systèmes pastoraux et adapter le cheptel. Il faut aussi bien valoriser les produits issus de ces races. À travers ces produits, on vend un peu de notre territoire et de notre savoir-faire. L'aspect patrimonial est aussi important : en 2023, on a par exemple obtenu l'inscription de la transhumance au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco. On travaille aujourd'hui à un Plan de sauvegarde et de valorisation de la transhumance pour préserver cette pratique, qui génère des ressources, des événements culturels et festifs, et des produits locaux de qualité.

Christian Asna

Éleveur, président du Coram (Collectif des races locales de massif) et président de l'Association d'éleveurs de Gasconne des Pyrénées



© J.L. Régnaux



L'année internationale du pastoralisme, proposée par la FAO [branche alimentaire de l'ONU], est une vraie chance pour mettre en lumière les systèmes pastoraux : ce sont des compétences et des pratiques qui permettent de valoriser des écosystèmes d'intérêt général. On ne

se rend plus compte de la présence discrète des activités pastorales, qui ont pourtant façonné nos milieux et

patrimoines naturels et culturels au fil des siècles. Dans notre rapport moderne au vivant, on ne perçoit plus les interactions entre espèces, ni les liens entre la biodiversité et les activités humaines. Bien gérés par les activités pastorales, les espaces naturels ont une grande valeur environnementale et sociale.

Mais les grands équilibres de ces systèmes sont aujourd'hui menacés par des changements globaux : la prédation, le changement climatique, la pratique des activités de pleine nature qui ignore parfois que des gens travaillent et vivent dans ces espaces... Les Parcs naturels régionaux sont des laboratoires qui intègrent de plus en plus toute cette complexité, et permettent de tisser des passerelles intéressantes entre les différents acteurs. On a aussi un enjeu majeur de renouvellement des agriculteurs, qui vont massivement partir à la retraite dans les années à venir. Il faut penser un nouveau récit autour de l'agriculture pastorale, qui puisse donner envie aux jeunes de s'engager dans ces pratiques passionnantes, en lien direct avec les ressources naturelles et le bétail.

Bruno Caraguel

Directeur de la Fédération des alpages de l'Isère

David Prudhomme

Bertrand Defois

Causses du Quercy

« Créer des passerelles entre l'art et la science »

En 2022, sept dessinateurs* se sont immergés dans une petite grotte du Lot pour en orner les parois, comme le faisaient leurs ancêtres du Paléolithique. Organisée par le Parc naturel régional - Géoparc mondial Unesco des Causses du Quercy, cette expérience extraordinaire a aussi donné lieu à une bande dessinée et un film documentaire.

Rencontre avec Bertrand Defois, conservateur du Musée de préhistoire du Pech Merle, et David Prudhomme, auteur de bande dessinée.

Comment est né ce projet ?

David Prudhomme : Avec un groupe de dessinateurs, nous avons visité plusieurs grottes ornées entre 2006 et 2011 pour nous confronter au dessin paléolithique et à son univers. Cela a donné lieu à une BD : *Rupestres*. On a ensuite lancé un appel dans la presse, « donnez-nous une grotte à orner », et le Parc a répondu. Il nous a mis en lien avec Bertrand Defois, qui nous a longuement fait visiter la grotte de Pech Merle, et avec qui on a fraternisé.

Bertrand Defois : Je me souviens de ton appel : tu m'as expliqué que vous vouliez voir les dessins de vos ancêtres. Des dessinateurs d'aujourd'hui qui s'intéressent aux dessinateurs d'hier, cela m'a interpellé. Cela permet de tisser des ponts à travers le temps, de se relier à des peintures réalisées il y a 20 ou 30 000 ans. On touche ici à un universel de l'humanité, qui est de tracer des figures, avec une main, un cerveau, un pigment et un crayon.

Racontez-nous votre expérience dans cette grotte.

D.P : En 2022, on s'est immergé dix jours dans une petite grotte en forme de boyau, proche de celle de Pech Merle. On s'est réparti un peu au hasard, puis on a dessiné avec des pigments naturels. On a suivi notre instinct, sans se limiter au dessin paléolithique, mais plutôt en acceptant qui on est aujourd'hui, avec nos questionnements, nos images du XXI^e siècle... et quelques échos vers le passé aussi. De mon côté, j'ai barbouillé la paroi de plusieurs couches, pour créer de l'épaisseur... J'ai fait du figuratif, mais aussi des lignes droites, qui suivent les courbes de la grotte. C'était très inspirant de voir toutes les variations du rocher, sa texture, ses micro-reliefs, et de s'en servir. La forme de la paroi rentre énormément dans la création, ce qui était déjà le cas pour nos ancêtres du Paléolithique.

B.D : Il y a d'un côté l'intention du dessinateur, et en face la grotte qui répond : parfois, cela colle, parfois non. Par ailleurs, les dessinateurs de BD sont habitués à travailler seuls. Or dans cette expérience, ils ont créé quelque chose de commun, un atelier collectif.

D.P : On a dialogué, on s'est raconté une histoire à plusieurs. Ce qui s'est noué finalement, c'est un lien entre nous. On a vécu cette expérience en groupe. Depuis, j'associe l'art paléolithique à l'idée de fête !

Quels enseignements en avez-vous tiré sur l'art pariétal ?

D.P : En tant que praticien, on peut comprendre un dessin, sentir comment il a été réalisé, ses lignes de force, sa structure, sa nervosité, sa rondeur... Aujourd'hui le support a changé, mais pas tellement la pratique. Donc on revient à ces fondamentaux, très simples et concrets : tracer un trait. On se relie à ce geste, réalisé en quelques secondes il y a des dizaines de millénaires.

B.D : Le regard d'un dessinateur peut donner des clés de lecture intéressantes car il propose une approche sensible : on se rapproche de l'humain, de son geste, de son rapport à la paroi... quand l'approche scientifique se restreint à une description objective. Cela m'a confirmé qu'il faut créer des passerelles, entre la bande dessinée et l'art pariétal, entre l'art et la science.

Au-delà du geste du dessinateur, qu'en est-il du sens de ces dessins ?

D.P : Notre démarche a justement été d'accepter que finalement, ce mystère reste irrésolu. C'est déjà passionnant d'observer la forme et la composition de ces dessins, on y voit une grande pertinence. On y devine des connexions, des bribes narratives, qui aiguillonnent notre curiosité. On peut se raconter des histoires...

tout en refrénant notre besoin de tout comprendre !

B.D : À Pech Merle, on ne donne pas d'interprétation des dessins, on se contente d'ouvrir des possibilités. Il y a eu plusieurs hypothèses tout au long du XX^e siècle, qui se sont avérées fausses. Actuellement, la théorie en vogue suppose qu'ils sont des représentations mythologiques. C'est possible, cela permet de cogiter, mais nous n'avons aucune certitude sur l'essence de ces mythes. Ce qu'on observe, c'est qu'ils ont choisi de représenter seulement certains animaux, essentiellement des bisons, des chevaux, des mammouths et des aurochs. Ce sont des grands herbivores, qui n'étaient pas à leur menu : ils chassaient surtout le renne. Donc ils devaient avoir une signification particulière dans leur culture. Par ailleurs, les animaux ne représentent que quelque 70 des 800 motifs de la grotte, tous les autres étant des motifs abstraits, géométriques, des signes qu'on ne décode pas du tout.

Entre ces dessins d'hier et d'aujourd'hui, peut-on entrevoir une évolution de notre rapport à la nature ?

B.D : À l'époque Paléolithique, il faut imaginer que les humains sont très peu nombreux, ils vivent en petit groupe au milieu d'immenses troupeaux de bisons, de chevaux... Dans ces grottes, on voit cette abondance, cette omniprésence des animaux dans leur monde.

D.P : À l'inverse, dans notre grotte, il y a beaucoup de figures humaines : c'est un témoignage d'aujourd'hui !

Nous avons aussi reçu la visite de l'anthropologue Philippe Descola. Il a interprété nos approches stylistiques en fonction de sa grille de lecture [ontologies naturaliste, animiste, analogique ou totémique]. Mais je crois qu'on a surtout explosé les cadres, avec des glissements permanents d'une approche à l'autre, et avec notre mode de pensée et notre environnement d'aujourd'hui.

En tout cas, cette expérience nous a permis de retisser un lien avec la Terre. C'était une belle sensation, d'être entièrement immergé sous le sol, dans cette grotte, et de la voir respirer, tantôt perler, tantôt sécher : comme si elle était vivante.

* Étienne Davodeau, Troubs, Pascal Rabaté, Emmanuel Guibert, Edmond Baudoin, Chloé Cruchaudet, David Prudhomme

CHRONO EXPRESS

2011

Publication BD
Rupestres
Ed. Futuropolis

2022

Immersion
dans la grotte

2024

Publication BD
Pigments
Ed. Futuropolis



2025

Sortie du documentaire
Rupestres, de Marc
Azéma, cinéaste et
archéologue

On s'est raconté une histoire à plusieurs



Agrivoltaïsme : encadrer pour mieux accompagner

En France, 200 projets agrivoltaïques existent aujourd'hui et les développeurs multiplient les sollicitations. Face à cette pression, les Parcs naturels régionaux demeurent aux côtés des communes pour que ces installations servent réellement le territoire. Et leur position est claire : « pas n'importe où, ni n'importe comment. »

Des panneaux solaires dans les champs ? C'est possible dans les Parcs, mais réfléchi en cohérence avec la charte. L'agrivoltaïsme, défini par la loi de 2023 relative à l'accélération des énergies renouvelables, désigne des installations photovoltaïques qui contribuent durablement au maintien ou au développement d'une production agricole. Et ce système de production d'électricité traverse toutes les dimensions territoriales. Pour l'agriculture, ces installations peuvent offrir un revenu complémentaire ou améliorer la résilience climatique, mais aussi transformer profondément une exploitation. Pour le paysage, des installations mal intégrées modifieraient la qualité paysagère qui fonde le classement en Parc naturel régional. Pour la biodiversité, elles peuvent fragmenter des continuités écologiques. Le recul scientifique reste limité, d'où un principe de précaution nécessaire.

Avant le « où » et le « comment », les Parcs posent la question du « peut-on le faire ? » Et certaines zones sont a priori à exclure comme les terres à fort potentiel agronomique, les exploitations déjà équilibrées, les prairies naturelles, les corridors écologiques et les sites emblématiques.

L'EXPERTISE DES PARCS AU SERVICE DES ÉLUS

Les Parcs naturels régionaux disposent d'une légitimité reconnue par le Code de l'environnement. Leurs



— PARC DU VEXIN FRANÇAIS

L'agrivoltaïsme cadré par la Charte

Le Parc du Vexin français fait partie des territoires en révision de charte au moment où l'agrivoltaïsme émerge. Une opportunité saisie pour encadrer dès maintenant cette filière dans sa Charte « Horizon 2040 », qui engagera tous les signataires, dont l'État qui délivre les permis pour ces installations. Concrètement, environ 50 % de la surface agricole du Parc est exclue de tout projet (zones de grande sensibilité paysagère, sites classés, réservoirs de biodiversité). Sur les espaces moins sensibles, les projets restent strictement encadrés (surfaces limitées, endroits discrets adossés à des structures végétales, clôtures perméables à la faune). Le Parc affirme aussi que le territoire n'a pas vocation à produire plus que ce qu'il consomme. Une limite nécessaire pour que le Vexin préserve son caractère remarquable.

chartes fixent des orientations pour un développement équilibré. Et tout projet doit faire l'objet d'une consultation du Parc dès l'avant-projet, avant toute contractualisation foncière.

Les Parcs mobilisent leurs compétences pour identifier les zones pertinentes, évaluer les impacts, dimensionner les projets, organiser la concertation. Mais cet accompagnement nécessite du temps. Ils portent également une vision de sobriété énergétique. L'agrivoltaïsme doit compléter les stratégies énergétiques territoriales. Les projets acceptés doivent garantir un partage équitable de la valeur, contribuer à la souveraineté alimentaire et respecter un ombrage moyen autour de 25 %. Au-delà, l'impact devient significatif pour la plupart des productions.

DES TERRITOIRES D'EXPÉRIMENTATION

L'agrivoltaïsme, bien encadré, peut ainsi compléter les actions en faveur des énergies renouvelables. Les Parcs contribuent à faire avancer la connaissance en accompagnant des projets démonstrateurs rigoureux. L'Ademe pilote un Observatoire national pour capitaliser des données harmonisées. En attendant, les Parcs restent des tiers de confiance pour les élus, capables de transformer une opportunité économique en projet de territoire, ce que confirme une note de positionnement de leur fédération adoptée le 18 décembre dernier.



FOCUS : CINQ CONDITIONS POUR UN PROJET AGRIVOLTAÏQUE EN PARC NATUREL RÉGIONAL

1

UN PROJET AGRICOLE AVANT TOUT

Apporter un service direct à l'agriculture
Maintien de la production agricole ($\geq 90\%$)
Partage équitable de la valeur au bénéfice de l'exploitant

2

UNE LOCALISATION RÉFLÉCHIE

Hors zones sensibles (biodiversité, paysage)
Pas sur prairies naturelles, terres fertiles
ni exploitations déjà équilibrées
Cohérence avec la Charte du Parc

3

UNE INTÉGRATION TERRITORIALE SOIGNÉE

Étude paysagère et environnementale approfondie
Haies et plantations périphériques
Surfaces limitées, clôtures perméables à la faune

4

UN DIMENSIONNEMENT ADAPTÉ

Ombrage limité ($\approx 25\%$ sauf exception démontrée)
Installation réversible
Pas d'artificialisation des sols

5

UN ACCOMPAGNEMENT D'UN PARC

Consultation dès l'avant-projet, avant contractualisation
Expertise transversale (agriculture, paysage, biodiversité)
Avis du Parc pris en compte dans l'instruction

POUR ALLER PLUS LOIN :

Lettre Agroécologie Parcs n°20 disponible sur le site Internet de la Fédération des Parcs.



3 questions à

JEAN-BERNARD JORRY, MAIRE DE VAUCHONVILLIERS (AUBE), COMMUNE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA FORÊT D'ORIENT

— Pourquoi avoir accepté un projet agrivoltaïque sur votre commune ?

Le projet d'installation d'une jeune agricultrice de moins de 20 ans, originaire du village, avec un projet de vaches allaitantes, a été le facteur déterminant de ce projet initié en 2023. Son activité ramènera des vaches dans notre paysage rural, ce qui tend à disparaître. Le deuxième point, c'est la localisation et les 27 hectares sur des terres pauvres, en grande partie en jachère. Ensuite, notre interlocuteur chez le porteur de projet est un agriculteur de l'Aube, il connaît ce secteur, ses spécificités. Enfin, cette implantation agrivoltaïque représentera une source de revenus non négligeable, de 15 à 20 % de notre

budget annuel sur 20 ans et ce dans un contexte budgétaire complexe.

— Quel a été le rôle du Parc naturel régional dans l'accompagnement du projet ?

Nous sommes une petite commune avec des compétences techniques très modestes. Le Parc, c'est un peu comme une armure autour du village. Il a apporté une légitimité au porteur du projet mais aussi nous a conseillé, notamment sur l'aspect paysager. Notre choix s'est ainsi porté sur des haies multistrates naturelles, avec des essences locales. Avec le Parc, nous avons pu augmenter notre niveau d'exigence (garanties sur les plantations,

validation des choix par le Parc et la commune avant plantation, etc.).

— Quels conseils donneriez-vous à un maire confronté à ce type de projet ?

Vérifier chaque étape, écouter les différentes sensibilités, et informer clairement la population. Nous organisons d'ailleurs une deuxième réunion publique pendant l'enquête publique pour que les habitants s'approprient le projet. Il est aussi essentiel d'être bien entouré, notamment avec les experts du Parc ou encore, juridiques. Autre point de vigilance : contrôler tout ce qui est écrit. Les paroles n'engagent personne.

EN PRATIQUE

Aires éducatives : mode d'emploi

Une aire éducative, c'est un petit territoire naturel (plage, bois, prairie, mare) géré de manière participative par des élèves. Encadrés par leur enseignant et un éducateur à l'environnement, ils étudient le site, identifient les enjeux de biodiversité et décident d'actions à y mener. Plus de 1 200 communes en France ont déjà adopté ce dispositif, porté par l'Office français de la biodiversité (OFB) et dont se sont emparés les Parcs naturels régionaux.

1 Le rôle de la commune

La commune est un partenaire essentiel du projet. Elle met à disposition un terrain d'environ un hectare, accessible depuis l'école et sécurisé. Ce terrain devient le support pédagogique d'une année scolaire, voire plusieurs si le projet se pérennise. Concrètement, l'école envoie une demande rédigée par les élèves. La mairie donne son accord, éventuellement formalisé par une convention simple. Le dispositif se distingue par sa grande souplesse financière et temporelle. Lorsque le projet est accompagné par l'OFB, celui-ci apporte un soutien de 2 500€ qui permet de rémunérer les interventions pédagogiques. Le budget communal reste ainsi modeste. L'investissement en temps varie selon l'ambition et s'étale à minima sur deux ans.

2 L'appui des Parcs naturels régionaux

Les Parcs se sont naturellement emparés du dispositif. Leurs services éducatifs et biodiversité constituent des relais précieux pour les communes. Selon les territoires, ils interviennent soit directement comme référents techniques, soit comme coordinateurs et facilitateurs, formant les structures locales et assurant la mise en lien entre acteurs.

Le Parc du Golfe du Morbihan accompagne ainsi treize aires marines éducatives. Il a développé des outils pédagogiques reproductibles (grilles de lecture de paysage, protocoles d'observation, guide méthodologique). À l'île d'Arz, dix élèves ont aussi étudié la plage de Pénéra et conçu un panneau de sensibilisation. Cette expérience nourrit un vadémécum « Aires éducatives dans les Parcs », en cours d'élaboration par la Fédération des Parcs avec l'OFB.

3 Des bénéfices concrets

Au-delà de la formation des enfants, les aires éducatives valorisent des espaces naturels parfois délaissés, créent du lien entre l'école, les acteurs locaux, les familles et les habitants. Les actions menées (nettoyages, plantations, sentiers pédagogiques) améliorent l'état du site. Parfois, les élèves peuvent, au contraire, décider de ne pas intervenir sur un milieu fragile, et de déplacer la sensibilisation vers des expositions.



© Luna Blondel image 4x franco

Écogardes, une présence indispensable sur le terrain

1 Quels enjeux ?

Les Parcs font face à une fréquentation accrue de leurs espaces naturels, en particulier depuis la Covid-19, et à de nouveaux profils de visiteurs qui ne maîtrisent pas toujours les codes de comportement dans la nature. Ce phénomène soulève des défis d'éducation à l'environnement, d'accès plus large à la nature, mais aussi d'équilibre entre attractivité locale et préservation des milieux. Par ailleurs, d'autres enjeux prennent de plus en plus d'ampleur, comme le risque d'incendie, la prolifération d'espèces exotiques envahissantes ou la pollution de l'eau.

2 Quelles missions ?

Écogardes, gardes nature, gardes champêtres, gardes animateurs, gardiens de l'environnement, médiateurs de montagne, sentinelles, ambassadeurs nature... Sous ces nombreuses appellations utilisées par les Parcs, les personnels se mobilisent sur le terrain autour de missions de sensibilisation, de médiation et d'information du public, mais aussi, de surveillance des atteintes à l'environnement. Selon les territoires et les agents, certains prodiguent également des conseils techniques aux collectivités et aux habitants (par exemple, pour la plantation de haies), réalisent des comptages de visiteurs, s'assurent de la sécurité et de la bonne cohabitation sur les chemins de randonnée, organisent le ramassage de déchets au bord des rivières, patrouillent contre les départs de feux...



© Luna Blondel image 4 France

3 Avec un pouvoir de police ?

Ballons des Vosges, Forêt d'orient, Queyras, Vercors... Une quinzaine de Parcs a choisi de compléter par une mission de police environnementale en ayant des agents commissionnés, et généralement assermentés. Ces agents peuvent constater certaines infractions : circulation motorisée dans les espaces naturels, protection du patrimoine naturel (destruction des habitats et espèces protégés, diffusion d'espèces exotiques envahissantes...). Ils ont compétence pour agir sur une partie du territoire du Parc (réserve naturelle, terrains du Conservatoire du Littoral...) ou sur l'ensemble.

4 Quelle formation ?

Face à des enjeux de plus en plus complexes, la formation des écogardes gagne aussi en importance. Cinq axes apparaissent incontournables : une bonne connaissance de l'environnement ; une formation juridique et réglementaire relative à la protection de la nature ; des compétences en communication, en médiation et en gestion de conflit ; une formation aux premiers secours et à la sécurité ; et enfin, une formation pratique sur le terrain, sous la supervision de médiateurs expérimentés. Les écogardes sont des permanents ou des saisonniers. Ils peuvent se déplacer à pied, en voiture, à vélo, à cheval pour des questions pratiques ou d'exemplarité dans les mobilités et les usages de la nature.



© Agence Complices

Le viaduc de Garabit sur la ligne Béziers-Clermont-Ferrand, sauvée par la mobilisation du territoire.

Parc naturel régional de l'Aubrac — Retrouver sa voie

À 122 mètres au-dessus des gorges de la Truyère, le viaduc de Garabit marque l'entrée dans le Parc naturel régional de l'Aubrac. Ce chef-d'œuvre métallique défile par les fenêtres de l'Intercités Béziers-Clermont-Ferrand, une ligne qui a failli disparaître fin 2023 avant d'être sauvée par la mobilisation du territoire.



© C. Carayol - PNR Aubrac

Fin 2023, faute de rénovation, la fermeture de la ligne Béziers-Clermont-Ferrand, longue de 277 km, semble inéluctable. L'autoroute A75, gratuite et parallèle, a précipité son déclin. Pourtant, habitants, collectivités et associations refusent la fatalité. Au-delà des déplacements domicile-travail et du potentiel touristique, la ligne assure la survie économique du territoire. L'usine Arcelor-Mittal de Saint-Chély-d'Apcher, principal employeur privé de Lozère, dépend notamment des trains de fret pour son approvisionnement en acier. La fermeture aurait entraîné des délocalisations et le remplacement des trains par des dizaines de camions.

Le combat porte ses fruits. En 2024, 43 millions d'euros financés à plus de 91 % par l'État permettent de rénover entièrement le tronçon le plus vétuste, entre Neussargues et Saint-Chély-d'Apcher. La voie, centenaire par

endroits, est totalement renouvelée. L'État labellise la ligne « train d'équilibre du territoire ». La SNCF s'engage à en assurer l'exploitation au moins jusqu'en 2031.

DU SAUVETAGE À LA VALORISATION

Le Parc naturel régional de l'Aubrac va plus loin. En 2025, avec l'Agence nationale pour la cohésion des territoires, la Région Occitanie et les communautés de communes, il transforme cinq gares en haltes multiservices. Elles sont équipées de bornes numériques d'information, de stationnements vélos avec recharge et réparation, de casiers de consigne ou d'abris pour certaines. Une carte interactive centralise horaires de trains et de bus, loueurs de vélos, voitures en autopartage, itinéraires de randonnée et véloroutes et expériences touristiques. « C'est une invitation à profiter pleinement de l'environnement exceptionnel de l'Aubrac », se réjouit

Marc Guibert, vice-président du Parc. *Les collectivités ont travaillé ensemble, elles ont agi localement, concrètement. C'est un projet exemplaire qui veut apporter des solutions réelles pour encourager un tourisme plus durable »,* souligne Christelle Peyre, chargée de projet appui aux territoires à l'Agence nationale pour la cohésion des territoires, lors de l'inauguration en juillet.

L'innovation porte aussi sur l'expérience voyageur. La Compagnie artistique Gérard Gérard a parcouru quatre ans durant la ligne, micros dans la besace, pour créer 25 podcasts documentaires accompagnés de plus de 300 photos. Cheminots, syndicalistes, restaurateurs, paysans y racontent leur attachement à cette « ligne de vie ». Entre deux tunnels, les voyageurs écoutent désormais les voix de ceux qui font vivre l'Aubrac de l'intérieur.



© Marie d'Asséroc

Mosaïque de terres et d'eau, le Parc de Brière couvre une des plus grandes zones humides de France, façonnée par l'humain et la nature depuis des siècles. Marais salants ou d'eau douce, cours d'eau et canaux y dessinent un paysage singulier entre la Loire, la Vilaine, et à l'Ouest, le littoral Atlantique. Aussi riches que vulnérables, ces milieux, déjà fragilisés, subissent des pressions diverses, comme les pollutions, l'artificialisation des sols et le changement climatique. Depuis septembre 2025, ce territoire d'eau a été désigné comme réserve de biosphère par l'Unesco, sous le titre « *entre Loire et Vilaine, des marais aux marées* ». Il a ainsi rejoint le réseau international Man & Biosphère.

Une reconnaissance prestigieuse, obtenue au terme d'un long processus initié cinq ans plus tôt par une grande concertation des collectivités locales, des parties prenantes et de la population : quelque 600 habitants ont ainsi été rencontrés dans quarante

communes. S'en est suivie l'élaboration d'un plan de gestion, qui compte quelque 80 actions à mener sur dix ans. L'obtention de ce label signe ainsi le début d'un engagement de long terme pour ce territoire, orienté vers la recherche, les actions de préservation environnementale et de développement durable, mais aussi, la coopération régionale et internationale.

Pour Éric Provost, président du Parc, « *cette réserve permet avant tout de réaffirmer une gestion intégrée et un dialogue territorial autour de l'eau* ». Elle s'articule autour de zones concentriques – aires centrales, zones tampons et zones de transition –, qui priorisent la conservation et l'éducation à l'environnement en son cœur, et autour, des usages durables : agro-écologie, filière d'éco-construction... De nombreuses activités patrimoniales sont déjà adaptées à ces zones humides ou maritimes, comme l'élevage, la pêche, la saliculture ou la conchyliculture. En dépassant le périmètre administratif du Parc, la réserve permet aussi de « *décloisonner les territoires* ».

Elle intègre une zone maritime, elle aussi affectée par les activités continentales en amont. « *C'est un nouveau champ d'intervention pour nous, selon M. Jéchoux, responsable du pôle biodiversité du Parc, qui implique de nouvelles coopérations avec les acteurs de la mer* ».

Parc de Brière, — Un territoire d'eau labellisé par l'Unesco

Avec ses marais, ses estuaires et son littoral, ce Parc naturel régional a été reconnu comme réserve de biosphère. Un titre prestigieux, qui l'engage à mieux connaître et préserver ses écosystèmes aquatiques.



© Messup production

La Brière, mosaïque de marais et canaux, désormais reconnue réserve de biosphère.



Retrouvez plus d'actus sur parcs-naturels-regionaux.fr



Un recueil de 35 initiatives en faveur de la biodiversité forestière a été publié par la Fédération des Parcs naturels régionaux en décembre 2025 dans le cadre du projet LIFE BIODIV'FRANCE. À l'origine du recueil, un vaste travail de recensement mené

auprès d'une diversité d'acteurs forestiers hexagonaux, afin d'identifier des initiatives mises en œuvre sur le terrain pour préserver la biodiversité forestière. Une première classification a permis de distinguer des thématiques d'action, qui constituent l'ossature du recueil. Ces thématiques vont de la connaissance à la mise en œuvre opérationnelle, puis à sa pérennisation. La sélection des initiatives présentées vise la représentation d'une diversité de porteurs de projets et de contextes géographiques.



© Jessica DAVID

La remise des trophées 2025 du concours Capitale française de la Biodiversité s'est tenue fin 2025 à la Fédération des Parcs en présence du ministre Mathieu Lefèvre et de Philippe Gamen, président délégué de la Fédération, partenaire du concours. Huit territoires ont été distingués pour leur action sur le thème de l'année : « Culture(s) & Biodiversité ». L'édition 2026 du concours portera sur la restauration de la nature.

20 ans d'ateliers hors les murs dans les Parcs naturels régionaux



© DR



En 2025, les ateliers hors les murs ont fêté leur anniversaire à Nancy, où l'aventure pédagogique a démarré. Deux journées d'étude ont réuni élus, techniciens, enseignants et partenaires pour partager un constat clair : ces ateliers sont devenus

de véritables outils au service des territoires, mobilisant des étudiants de disciplines différentes afin d'imaginer l'avenir d'un village ou d'une petite ville à partir d'un séjour en immersion. Accueillir un atelier, c'est donner l'opportunité à des étudiants de réfléchir à des problématiques réelles, tout en apportant aux collectivités un regard neuf, pluridisciplinaire et réaliste. Les retombées sont concrètes : un événement qui rassemble largement, un diagnostic de territoire, des scénarios de développement qui parfois amorcent des projets durables. Au-delà des rencontres, ces ateliers rappellent l'essentiel : ils retissent des liens avec le monde académique, attirent la jeunesse dans les territoires ruraux et en racontent les perspectives encourageantes pour demain. Pour chaque atelier « hors les murs » lauréat, la Fédération des Parcs octroie une bourse de 2 500 €.

Salon des maires : trois jours pour renforcer le dialogue avec les territoires

En novembre dernier, la mission inter-réseaux « Natura 2000 et territoires » a participé au Salon de la Biodiversité et du Génie Écologique, intégré au Salon des maires. Elle y accueillait élus, gestionnaires et acteurs territoriaux venus échanger autour des enjeux de préservation de la biodiversité et de gestion durable des territoires, confirmant l'intérêt d'une approche collective et le rôle déterminant des élus pour faire vivre, au quotidien, la politique Natura 2000.



Le prix « Parc » du concours Innover à la campagne 2025 a été attribué à l'entreprise Aiako, installée dans le Parc du Luberon. Elle produit des sprays 100 % naturels pour des plantes d'intérieur, potager et jardin dans un objectif de milieux et de santé préservés et d'approvisionnement de proximité. L'ambition de ce prix demeure de montrer qu'il est possible de développer, hors des grandes métropoles, des entreprises innovantes dans tous les secteurs d'activité et de susciter des vocations en aidant les entrepreneurs à s'y installer.

Vers un groupe de travail européen sur les prairies

À l'initiative du Parc du Haut-Languedoc et avec le soutien de la Fédération des Parcs, une Taskforce sur les prairies semi-naturelles et les élevages herbagers va bientôt être lancée dans le cadre d'Europarc. Présentée à l'occasion du Congrès Europarc en Lituanie en octobre 2025, l'initiative suscite un vif intérêt au sein des aires protégées européennes. Une quinzaine de membres issus de 10 pays européens souhaitent prendre part à la taskforce, pour unir leurs efforts afin de mieux accompagner les éleveurs, faire reconnaître la valeur des prairies et défendre des mesures ambitieuses au niveau européen pour soutenir les systèmes herbagers : aides de la Politique Agricole Commune, intégration dans les plans de restauration de la Nature, certification permettant de distinguer les produits issus d'élevages herbagers...

SA CONVICTON

"La participation des habitants est le moteur de notre action"



CHRONO

2001

Premier nettoyage de la Vence entre voisins

2005

Arrivée dans l'association des Amis du Parc de Chartreuse

2008

Première journée Chartreuse propre

2015

Découverte des carcasses du canyon de la Vence amont

2025

Finalisation du canyon

Sylvain Nogues

CHARTREUSE PROPRE

Secrétaire des Amis du Parc de Chartreuse, Sylvain Nogues coordonne un collectif de six associations menant des chantiers de ramassage de déchets sauvages, au nom de la préservation de l'environnement... et de l'implication des habitants.

Nettoyer la nature : depuis plus de quinze ans, le collectif Chartreuse propre se consacre à ce défi en organisant des chantiers participatifs de ramassage de déchets dans les montagnes verdoyantes de ce massif. Une aventure humaine et écologique qui se poursuit grâce à l'engagement d'un habitant, Sylvain Nogues, informaticien de profession et secrétaire de l'association des Amis du Parc de Chartreuse. Cet homme passionné consacre une grande partie de son temps et de son énergie à cette action collective, dédiée à la préservation du riche patrimoine naturel de son territoire.

À l'origine de cette dynamique, des habitants et des associations organisaient ponctuellement des chantiers de ramassage de déchets en Chartreuse depuis de nombreuses années. Avant de décider d'unir leurs forces : « En 2008, on a eu l'idée d'organiser une journée commune pour se rassembler et faire connaître notre action plus largement », explique Sylvain Nogues. De là est né le collectif « Chartreuse propre », aujourd'hui composé de six associations : l'ONG internationale Mountain wilderness, France nature environnement (FNE) Isère,

FNE Savoie, Réciprocité Guiers (association de pêcheurs), Hauts de Chartreuse (qui œuvre sur la Réserve naturelle nationale), et les Amis du Parc de Chartreuse, association qui accompagne le Parc naturel régional et porte ce collectif.

Depuis, l'élan ne s'est pas démenti. Chaque année, quatre à six chantiers sont organisés, toujours en automne, à l'heure où la nature se met au repos. Au programme : identifier les sites pollués, grâce aux repérages des bénévoles, par le bouche à oreille et avec l'application « Sentinelles de la nature » permettant à chacun de signaler un dépôt sauvage. Puis, évaluer le type et le volume de déchets, la technicité de l'opération, mobiliser des partenaires, demander les autorisations... et enfin, passer à l'action ! Les déchets seront ensuite recyclés par les intercommunalités ou l'entreprise Paprec.

La plupart d'entre eux sont issus d'anciennes décharges ou dépôts sauvages, jetés dans une pente ou une rivière. Parfois en quantités impressionnantes. « On a travaillé pendant dix ans sur le canyon de la Vence, d'où on a extrait plus de cinquante carcasses de voitures... Ce sont des

pratiques qu'on observe moins aujourd'hui, même si on trouve encore des canettes, du plastique, et parfois même un vieux meuble en bord de route », souligne Sylvain Nogues. « Le fait de nettoyer et de faire connaître ces actions aide à sensibiliser les gens sur ce problème », espère-t-il.

Au total, ce collectif a extrait plus de 150 tonnes de déchets au cours de soixante-dix chantiers et grâce à quelque 1 500 bénévoles. Des résultats conséquents à l'échelle de la Chartreuse. Mais au-delà des chiffres, Sylvain Nogues pointe surtout « l'aspect humain » : « On se retrouve les manches, on agit ensemble, on crée du lien... Ces actions permettent à chacun de participer à la hauteur de ses capacités et de ses envies, et d'avoir le sentiment d'améliorer un peu ce monde. C'est cette participation qui est notre moteur ». Chartreuse propre agit ainsi en catalyseur de l'implication des habitants en faveur de leur territoire et de leur environnement, et ce pour toutes les générations : nombre de chantiers sont ouverts aux enfants, et le collectif intervient aussi dans des écoles. Pour Sylvain Nogues, sa plus grande réussite est finalement d'allier, à la protection de la nature, « beaucoup d'intelligence collective, de solidarité, et de convivialité ».



L'Association Française de Pastoralisme et ses réseaux
se mobilisent pour 2026,
Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux !



ANNÉE INTERNATIONALE DES
**PARCOURS ET DES
ÉLEVEURS PASTORAUX**
2026

COLLOQUE INTERNATIONAL

La transhumance au
patrimoine culturel
immatériel de l'humanité :
un élan pour l'avenir ?

~
Du 21 au 23 avril

~
Mucem - Marseille

RENCONTRE NATIONALE

41^e Rencontre nationale
des acteurs du
pastoralisme

~
Du 16 au 18 septembre

~
Ariège

SOMMET DE L'ÉLEVAGE

Participation aux
Rencontres Pasto

~
Du 6 au 9 octobre

~
Cournon d'Auvergne



www.pastoralisme.net